L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 5 DECEMBRE 1883.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 5 déc.—Temperature—Temps plus chaud, partiellement couvert et pluies locales légères, vents du sud, baromètre plus bas.

Temperature du 4 décembre 1883.
Thermomètre de C. DUMAIN, Opticien.

6 heures du matin	Fahrenheit	Centigrade
Midi	50	10
3 P. M.	66	19
6 P. M.	68	20
	67	19

Mardi, 4 décembre 1883, 9 p.m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta	58	Louisville, Ky	52
Augusta, Ga	56	Memphis, Tenn	66
Galveston, Tex	68	Mobile, Ala	64
Cairo, Ill	64	Montgomery, Ala	62
Chattanooga, Tenn	53	Nashville, Tenn	58
Cincinnati, O	51	New Orleans, La	70
Davenport, Iowa	48	Omaha, Neb	51
Dubuque, Iowa	46	Pittsburgh, Pa	52
Galveston, Texas	74	Savannah, Ga	57
Indianola	77	Shreveport, La	68
Keokuk, Iowa	54	St-Louis, Mo	68
Fort Wort, Tex	77	St-Paul, Minn	44
La Crosse, Wis	46	Vicksburg, Miss	66
Leavenworth, Kan	57	Yankton, D. T	52

Rapport des eaux au-dessus de l'étiage (mesure du pied anglais)

Augusta	5 03	Nashville, Tenn	7 10
Cairo, Ill	21 07	New Orleans	9.04
Cincinnati, O	15 10	Omaha, Neb	2 01
Davenport, I	2 5	Pittsburgh, Pa	3 08
Keokuk, Iowa	3.04	Shreveport, La	8.05
La Crosse, Wis	1.28	St-Louis, Mo	10.00
Leavenworth, K	4 08	St-Paul, Minn	
Louisville, Ky	7.04	Vicksburg, Miss	27 11
Memphis, Tenn	20 11	Yankton	4.09

Eau-dessus ou au niveau des hautes eaux de 1874 1883

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Relevés au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Thomas McAuley à Mlle Alice E. Schaeffer; Bertram Mastemps à Mlle Marie Espinde.

Naissances.

Mme Jacob Schwenck, un garçon, 25 nov.; Mme Louis C. Heath, une fille, 24 nov.

Décès.

Marie Pauline Lotte, 63 ans, coin Eighien et Claiborne;
John G. Shaw, 10 mois, 1 18 rue Howard;
Virginia Mano 9 mois, Bayou St-Jean, près Esplanade;
Clarence J. Fitzgerald, 6 ans, c 3in Dorgenois et Carondelet;
Mme Irène Alward, 89 ans, rue Marigny, près Claiborne;
Rév. Thomas Peterson 67 ans, coin De Armas et Lower Line;
Mme Vve J. Colomb Rousseau, 66 ans, rue St-Jean-Baptiste, près Annette;
Mme Mary Lannon, 53 ans, rue Gasquet, près Galvez;
George Taylor, 9 mois, coin Union et St Claude;
Joseph Frey, 86 ans, Asiles des Petites Filles des Pauvres;
Edward J. Claffey, 23 mois, 38 rue Calliope;
Mme Annie Penthius, 46 ans, 470 rue Remondet, près Marais;
Octavus De M. Trésevant, 28 ans, coin Burthe et Washington.

Voyageurs arrivés.

HOTEL ST CHARLES.

L W Johnson, Tuskaloosa, Ala; F F Whited, Lus; E M Pfeiffer, Ala M Wade Hampton, Ala; L R Ortez, Laredo, Tex; Geo Z Buffum, St Louis; J Barkaran, Lafayette, Lou; R P de Lapi, Porto Rico; L Ammerman, Atchison; Mme A Johnston, C A Johnston et famille, Columbus, Miss; H F Schutz, N K Price, N Y; Ralph Martindale, Philadelphia; M J Solan, N C; James Batchelor, Oakland, Cal; H Church, Chicago; C L Barker, San Francisco; J G Hewlett, Ala; H W Fairbanks, Lafayette; W P Dunavant, Memphis; H Snedier, Burlington, Lus.

CITY HOTEL.

G R Matrell, Iberville; R A Kearny, Plaquemines; Kadway, Washington, D C; J Thompson Florida; F Farris, Mobile; H T Thurston, Louisville; F F Smith, Smith, Mississippi; H T Bin Fort Smith, Ark; B S Turnipseed, Summit, Miss; R D Cooper, Jackson, Miss; J D Wilkinson, San Francisco; Mme Darling et femme, Miss; J Wolf, Tex; E M Walace Palestine Tex; J Fitzgerald; W C Bidwell, Pittsburg; Jno F Benoist, Ala; Benoine, Jos A Smith, Jas Ashford, J Jean; J C R Jackson, Tex; J D Hammond, N Y; H Butler, Great Pelicans; A Schmidt, Bonnet Carré; enfants, Mme C Schmidt, L D Carpenter, Plaquemine; Mlle Rosa Murrell, Iberville; J L; M D, Indianapolis, Ind; Alex Scelly, Atcville; L J H Waters, Alexandrie, La; Thos H Bine, Thibodaux, La.

Cour criminelle de district—
A la section A., (Juge Romain.)—Geo. Washington, Pauline Bass et Louis Westfield sont accusés de port d'armes cachées; Hermann Busch, Wm. Lawson, Lizzie Logan, Lucette Williams et Jack Agnès et Marie Weldon, de voies de fait; Hy. Campbell, James Lee, Nellie O'Neil, Joseph Williams, Ida Williams, Margaret Williams, Anders Williams, John Wise, Ada Williams, Matt Gaudnol, Rose Johnson et Sallie Jones, de vol; Nelson Wilson et Toussaint Jones d'entrée, avec effraction, dans des maisons; Hy. Cross et Eugène Joseph, de blessures; Léon Davis et Lizzie Gardner, de grand larcin.

John Coffey et Sylvester Grey, accusés de meurtre; Dennis Dwyer, d'attaque dans une intention de viol; Thomas Duffy, P. O'Neil, Nick Cline et Frank A. Scheidel, d'emprisonnement illégal—se sont déclarés innocents.

Gus. Johnson s'est reconnu coupable de port d'armes cachées. Il a été condamné à $5 d'amende.

J'ai'lait fait contre Toney McGill, pour avoir blessé Rudolph Meyer, a été mis hors de cour.

Cour du recorder Ford.—
Christ Johnson, convaincu d'avoir brisé des portes de la maison No 61 de la rue du Quartier, a été condamné à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Tom Johnson et Annie Hall, prévenus de voies de fait, ont dû fournir un cautionnement de $250 en attendant l'instruction préliminaire.

Cour du recorder Davey—
M. John Daly remplace provisoirement le recorder Davey.

Frank Barker, accusé d'ivresse et de bleasures, a été requis de donner un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution.

Joe. Robinson, convaincu de n'avoir aucun moyen d'existence, a été condamné à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Winnie Morgan, J. J. Gallagher et Grace Lewis, prévenus de voies de fait, ont dû fournir un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Antoine Hudson, convaincue de n'avoir aucun moyen d'existence; Mme Egan, convaincue de s'être enivrée et d'avoir fait du tapage—ont été condamnées à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mme P. Victor Bonimey à André Doriocourt Jr., un terrain et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues Ursulines, Tonti, Rocheblave et Dauphine 36 pieds 8 pouces de face à la rue Ursulines sur 86 pieds de profondeur.....$600

La Banque des Citoyens de la Louisiane à Charles T. Dugazon, un terrain et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues Bourbon, Hôpital, Ursulines et Dauphine ayant 30 pieds de face à la rue Bourbon sur 150 pieds de profondeur.....$1,200

Mlle Annie Simms à Mme William Adams, deux terrains et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues Toledano, St-George, St André et l'avenue de la Louisiane, ayant 30 pieds de face à la rue Toledano sur 128 pieds de profondeur.....$100

La même à Edward Peter Rose, un terrain et bâtisses compris entre les mêmes rues que le précédent et ayant les mêmes dimensions.....$50

John Van Vancken à Daniel Jung, un terrain et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues Delachaise, Tchoupitoulas, Laurel et Foucher.....$1,250

Mme veuve Jules Dejean à Bernard Soustag, un terrain et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues Français, Union, Urquhart et Girod, ayant 90 pieds de face à la rue Française sur 120 pieds de profondeur.....$625

V. nocent Minor à Emil Weber, une portion de terre et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues Douane, Bienville, Broad et White.....$2,325

Mme Lyman B Holley à Jean Baptiste Laporte un terrain et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rue Claiborne, Derbigny, St Anne et Dumaine ayant 31 pieds de face à la rue Claiborne sur 95 pieds de profondeur.....$2375

La même au même un terrain et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues Derbigny, Claiborne, St Philippe et Dumaine ayant 42 pieds 4 pouces de face à la rue Claiborne sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.....$2025

William Conway à André Doriocourt, un terrain et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues Ursulines, Hôpital, Rocheblave et Tonti.....$200

Mme Veuve Paul Rose au même, un terrain et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues St-Claude, Ursulines, Rempart et St-Claude, ayant 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur 60 pieds de profondeur.....$950

Raymond Castanedo au même, un terrain et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues Orléans, Ste-Anne, Rocheblave et Dorgenois, ayant 25 pieds de face à la rue Orléans sur 62 pieds de profondeur.....$180

Louis Charles André Billaudel à William A. Breland, dix neuf terraine et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues Union, Français, Roman et Frieser.....$6400

Mme Ve. William Laurans au N. O. Mississippi Valley R. R. Co., une portion de terre et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues qui Poydras, Bolivar, nord Poydras et Ste Jane.....$3 350

La Banque des Citoyens de la Louisiane à Théoy Lafond, un terrain et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues Royale, Canal, Douane et le Passage de la Bourse, ayant 25 pieds de face à la rue Royale sur 90 pieds de profondeur $25,000

Mme veuve Frank Feitenberg à George Eike, un terrain et batisses compris entre les rues St Pierr; Johnson, Galvez et la Promenade Carondelet ayant 60 pieds de face à la Promenade Carondelet sur 176 pieds de profondeur.....$1550

Michael J. Ward à George Miller, une portion de terre et batisses dans l'Pilet compris entre les rues Dryades, Amelia, Baronne et Peniston ayant 75 pieds de face à la rue Peniston sur 102 pieds de profondeur.....$400

John Douglas et ala. à Mme veuve Charles N. Welshans, un terrain et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues St-Charles, St-André, Ste-Marie et Carondelet, ayant 30 pieds de face à la rue St-André sur 97 pieds 9 pouces de profondeur $3 500

Mme Dr Thomas M. Davieson à Thomas D. Davidson, un terrain et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues Moulinue, Rempart, St Claude et Pelé, ayant 30 pieds de face à la rue Moulinue sur 60 pieds de profondeur.....$1,100

Conseil Municipal.—Réunion régulière du Conseil hier soir; le Maire au fauteuil de la présidence.

Communications soumises à la considération de l'assemblée :

Exposé hebdomadaire de la situation financière de la ville.

Rapport mensuel du Commissaire de Police et des Bâtiments publics, accusant les recettes en Octobre s'élevant à $166.45 et des dépenses, même mois, s'élevant à $9,642.44.

Pétition sous la signature de personnes connues, notamment, Mme L. Lacassagne, MM. Laurent Lacassagne, J Rikoky, A. et P. Villeneuve, L. Brugnière, Laduke & Duflilo, L. de Lacroix, Jas. T. Ross, James J. Reiss, pétition demandant aux autorités municipales le pavage de la rue Decatur, tiet borné par les rues Conti et St-Louis. Référée au comité des Rues et Chaussées.

Lettre du président du Bureau de Santé relative à l'allocation à voter au Bureau en 1884, allocation qui ne doit pas être moindre de $300,000. Référée au comité du Budget.

Communications de MM. John Henderson et G C. Alexius, toutes deux sollicitant l'octroi de privilèges en faveur de leurs auteurs. Référées, la première au comité de finances; la seconde au comité des améliorations publiques.

Lettre de M. J. Bendernagel, notaire, relative à des assessements de desséchement. Référée au comité de finances.

La Commission des Asiles et des Prisons a présenté un long rapport au sujet des institutions dont la surveillance est confiée à ses soins. Le rapport est rédigé par M. J. O. Nixon, Jr., président de la commission. Il suggère comme d'une urgente nécessité, la fondation d'un établissement qui sera connu sous l'appellation "d'Ecole de Réforme," annexé, bien entendu, que la municipalité sera en mesure de se livrer à pareille dépense. Quant à la Prison de Paroisse, la commission réitère une recommandation faite dans un précédent rapport au sujet de la séparation des prisonniers qui y subissent une détention d'une assez longue durée, de ceux qui n'y sont internés que provisoirement. Elle propose aussi, d'y transférer les cours criminelles du côté réservé aux femmes, et évalue à environ $7000 le coût de ce transfert. Il a déjà été demandé, dit-elle, la délégation d'une commission de chirurgiens sous le contrôle de laquelle serait placée la Maison d'Aumônes de Sh. keapeare.

Encore une question qui réclame l'attention du Conseil, est la suppression de certaines abus à la grêle de police. Il serait sage d'adopter une ordonnance en vertu de laquelle les prisonniers pourraient être employés à des travaux d'utilité publique. Il faudrait dans ce cas que les peines de ces prisonniers puissent être commuées.

La commission a trouvé les asiles de police dans un affreux état, celle du premier district surtout. Elle demande qu'il soit pourvu à leur réparation dans le plus bref délai possible.

Le Contrôleur a soumis à l'assemblée les chiffres d'achat des revenus des marchés publics, offres dont les chiffres ont déjà été livrés à la publicité.

Le Comité de l'Ordre public a présenté un rapport recommandant au Commissaire des Travaux publics de mettre en demeure la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacific de payer la rue Thalie, comme elle s'y est engagée. Dans ce même rapport, il propose l'ordonnance soumise à une séance précédente, revêtant le Maire du pouvoir d'instituer une action en dommage s contre le Trésorier de la ville, M. Walshe.

Le comité se fonde sur l'impuissance de la ville à réclamer des dommages qu'elle n'a pas subis. Dans le cas où il serait démontré que la corporation a éprouvé une perte d'argent quelconque, le cautionnement fourni par M. Walshe pourvoit à la restitution de fonds détournés, non à une forfaiture. Le comité s'oppose à l'adoption de l'ordonnance de M. Booth par laquelle les personnes faisant un commerce quelconque sans s'être munies de la licence voulue, seraient coupables d'une offense tombant sous le coup de la loi.

Le comité de finance a proposé l'affermage des revenus des marchés publics à M. S. Vidallet dont la soumission semble la plus avantageuse pour la ville.

Le même comité, a envoyé au secrétaire du Conseil l'ordonnance de licenses de 1884.

Le Comité des Ecoles publics favorise l'érection d'une école dans la partie inférieure de 2me district.

Le Comité de l'Eclairage et du Département de l'Incendie fait bon accueil au système de transmission des alarmes d'incendie dit Gravell proposé pour le 3me district; mais il repousse l'amendement proposé à l'ordonnance pourvoyant à l'éclairage d'une certaine étendue de la rue du Canal à la lumière électrique.

Le Comité des Examinateurs de police annonce avoir passé jugement sur tous les agents de police qui ont comparu devant lui sous diverses inculpations.

Des pétitions rogneuses, l'en est une de MM. Minnigerode & Cie, M. A. Lanphin et L. Israel demandant qu'il soit interdit de battre du tambour d'une façon importune aux Nos 56 et 86 de la rue St-Charles.

Une autre de MM. C. L. Christian, Henry Wedenbaken et F. C. Koeltjs demandant des réductions d'assessement. Une troisième de M. Wm Fagan, agent général du Texas Continental Meat Co, sollicitant le privilège de construire une voie ferrée qui aboutira à son entrepôt et qui se reliera à certaines voies ferrées.

L'ordonnance relative à l'inauguration dans le 3me district du système de transmission des alarmes d'incendie dit "Gamewell", a été adoptée.

La discussion de l'ordonnance allouant $6000 à l'Association sanitaire auxiliaire pour l'enlèvement des immondices des voies publiques, a été remise à quelqu'autre séance.

La même disposition a été faite de l'ordonnance de M. Booth relative à la nomination d'un avocat pour la perception des licences arriérées.

L'ordonnance acceptant la proposition de la compagnie dite "Brush Electric Light" d'éclairer à l'électricité la rue du Canal, de la Levée à la rue Claiborne, pendant une année, à partir du 1er janvier prochain, au prix de $3000, a longuement occupé l'attention du Conseil, pour être adoptée avec un amendement exigeant de la compagnie une caution de $5000 pour assurer la fidèle exécution de son contrat.

L'ordonnance autorisant MM. Hagstette et Coats à ériger une machine à vapeur sur leur propriété 14 rue Perdido, a été adoptée.

L'ordonnance octroyant à MM. Silas Weeks & Cie., agents de la compagnie de vapeurs "Dominion", l'usage exclusif du quai, de la rue Jackson à la rue Soraparu, à la condition d'en payer les droits d'entrepôt et de le tenir en bon état, a aussi été un sujet de vive dédats.

M. Booth y a proposé un amendement en vertu duquel la compagnie paierait à la ville $20,000 on fertait exécuter à ses frais des travaux d'amélioration publique jusqu'à concurrence de la dite somme.

L'amendement a été écarté, et rien de définitif n'a été arrêté quant à l'ordonnance.

Sur la motion de M. Butler, le Voyer de la ville soumettra prochainement au Conseil un estimation du coût du pavage des abords du quai en question par la rue Philips.

L'ordonnance accordant une prolongation de temps à la compagnie de chemin de fer "Algiers, Graina & Tunisburg" pour l'achèvement de sa voie ferrée, a été adoptée.

Considération de l'ordonnance requérant le Maire d'actionner en dommages le Trésorier de la ville a été renvoyée indéfiniment.

Par M. Booth—Une ordonnance divisant en douzièmes toutes les allocations du Budget de 1884, à dessein de prévenir les surtirages.

Une seconde ordonnance acceptant la soumission de MM. S. Vidalat & Cie, $6552,000 pour l'achat des revenus des marchés publics pendant trois ans.

Une troisième ordonnance pourvoyant au paiement de $3144 à un nommé E. J. Connolly pour certaines réclamations dont la validité a été reconnue par le Comité de finances.

Par M. Palmer—Une ordonnance faisant droit à la pétition recommandée de M. Wm Fagan.

Par M. Rooney Une ordonnance autorisant le Contrôleur à solliciter, par la voie des journaux, des soumissions cachetées pour l'acquisition du contrat d'éclairer, dans le 5me district, le nouveau système de transmission des alarmes d'incendie dit "Gamewell."

Par M. Ryan— Une ordonnance votant une récompense de $500 à quiconque suggèrera le meilleur système de desséchement pour la ville.

Par le Comité des Ponts-et-Chaussées octroyant le droit de passage et de construction d'une gare à la compagnie du chemin de fer Mississippi Valley

L'ordonnance des licences a subi un première lecture.

LA MORT DE MOSES SIMMS, C, TUÉ A ALGER.

L'ENQUÊTE D'HIER SOIR.

TEMOIGNAGES—VERDICT.

Le coroner Le Monnier a commencé et terminé hier soir, à la station de police d'Algier, l'enquête de faits qui se rattachent à la mort de Moses Simms, c., tué le 9 octobre 1883, dans la rue Decatur, près Monroe.

EMELINE KING, C—Je demeure au No 40 de la rue Decatur.

Le mardi, jour de la rixe, entre onze heures et midi, Moses Simms est venu chez moi et m'a demandé de le suivre, pour être témoin du paiement qu'il allait faire de cinquante sous à Moliese. Je suis sortie de la maison (je demeure à côté de Moliese) et me suis tenue à la porte.

Moses est allé chez Moliese et a frappé à la porte; la femme de celui-ci lui a ouvert. Moses lui a dit qu'il voulait voir son mari. Moliese est sorti et Moses lui a dit: Voici cinquante sous, "partner," que je vous dois. Moliese a pris l'argent. Moses, en partant, lui a dit: Nous sommes quittes, "partn r." Moliese lui a répondu affirmativement et a ajouté qu'il allait chercher chez Bosh ce que lui (Simms) lui avait vendu, et qui lui appartenait.

Moliese lui a répondu: "Mon enf... de ch.... je ne le veux pas." Et il a jeté la pièce de cinquante sous sur les escaliers. Si vous ne voulez pas de l'argent à dit Moses, moi, non plus, car il vous appartient, puis il s'est retourné pour s'en aller. Moliese ayant répété sa première injure. Moses s'est écrié Qui je n'était pas assez homme pour l'appeler ainsi. Moliese lui a dit: Oui je suis homme assez pour faire tout ce que je dis, a fait Moli se. Jeter votre couteau a répondu Moses et je vous montrerai que vous n'êtes pas homme pour oser m'appeler enf.... de ch.... Moliese avait jeté l'arme, Moses s'est élancé sur lui. J'ai saisi Moses par le bras gauche et lui ai dit: Vous ne m'avez pas demandé de venir ici pour assister à une querelle.

Il m'a répondu: C'est vrai je ne suis pas venu ici pour avoir une querelle, mais il paraît que cet homme en veut une. En ce moment, la femme de Moliese le retenait. J'ai emmené Moses avec moi; au moment où je rentrais avec lui, Moliese m'a poussée et a décharge une arme sur lui. "Je suis blessé", s'est écrié Moses; puis il s'est réfugié dans l'épicerie d'en face.

FRANCES JONES, c.—Je demeure rue Decatur.

Il y a six semaines Moses a été chez Moliese, l'a appelé et lui a remis cinquante sous. J'étais sur le trottoir, vis-à-vis.

Le reste de la déposition est la même que celle du premier témoin.

ALICE WATKINS, c.—Je demeure au coin des rue Monroe et Decatur.

Je corrobore le témoignage d'Emeline King et de Frances Jones.

JOHN PUJOL—Je suis sergent de police. Je commande la station d'Algier. La rixe a eu lieu le 9 octobre 1883. J'ai arrêté Moliese à l'encoignure des rues Madison et Homer.

Le juri a déclaré que la mort a été causée par une pleurésie purulente aux côté gauche, résultat d'une blessure faite par une arme à feu, le 9 octobre 1883, entre onze heures et midi, par Edo. ard Moliese, actuellement en prison.

Incendie.—Hier soir, à huit heures et quart, un incendie, occasionné par l'explosion d'une lampe remplie d'huile de septoline, a éclaté dans une maison basse, en bois, au coin des rues Johnson et Lapeyrouse, propriété de M A'bert Marigny qui l'habitait. Elle est assurée ainsi que les meubles.

Les flammes se sont communiquées à la maison attenante, rue Lapeyrouse, appartenant à Mme Francis. La bâtisse a été fortement endommagée. Les réparations coûteront $500.

L'alarme a été donnée de la boîte No 241, de la maison du pompe No 3.

Paragraphes.—Depuis l'ouverture de l'Opéra, la rue Toulouse est une des plus fréquentées du second district. Presque tous les soirs, c'est par centaines, presque par milliers, que les habitués de notre grand théâtre lyrique y passent et repassent. N'est-il pas honteux que l'on soit obligé à chaque instant de se détourner pour éviter les tas de boue qui déshonorent cette rue—depuis quand y sont amoncelées ces ordures? Nous l'ignorons. Depuis trois mois, peut être, depuis la fin des grandes chaleurs. Les habitants de la rue ne se rappellent pas y avoir vu passer la charrette de l'administration. Si cela continue, les abords de l'Opéra deviendront impraticables. On n'a pas idée d'une pareille incurie. A quoi bon des édiles? Et pourquoi payer pour l'entretien de nos rues?

—Les résidents des rues St-Pierre, pleAnn, Orléans, Dumaine, St-Philippe, Ursulines, Hôpital, Quartier, de la rue Decatur à celle des Remparts; ceux des rues Decatur, Chartres, Royale, Bourbon, Dauphine, Bourgogne, Remparts, de la rue St-Pierre, à celles de l'Esplanade et St-Claude—se plaignent de l'absence des charrettes à immondices. Le bruit qui s'exhale des boites est insupportable.

—Richard Tallman et Charles Henry on E. Campbell, qui ont publié, dans les journaux de St-Louis et de Chicago, des annonces demandant cent charpentiers pour la Louisiane, et que la police a arrêté parce qu'elle les soupçonnait de n'avoir aucun moyen d'existence, ont été traduits, hier, devant le sous recorder Daley. Les dépositions n'ayant pu établir leur culpabilité, ils ont été relâchés.

—A la cour civile de district, la succession de Marie Purcell et celle de Lewis P. Chaplain sont ouvertes.

—Hier à midi, une rixe a eu lieu dans l'épicerie de M. A. Crespin, au coin des rues Claiborne et St Bernard, entre John Foss et Leo Schnecknecider; celui ci a tiré un pistolet de sa poche et l'a déchargé quatre fois sur quoi qui heureusement n'a pas été blessé. Schneckenider s'est enfui.

—Geo. Wright, c, et Neales Williams, blanc, se sont battus, dans une forge, rue Washington, près Rousseau; le premier s'est armé d'un rayon de roue et en a porté plusieurs coups à Williams sur la tête. Les contusions sont graves. Wright s'est échappé.

—Alex. McNamara, petit garçon, est arrivé, hier soir, à six heures et demie par le chemin de fer du Pacifique. Il souffrait d'une blessure au poignet droit que lui a faite dimanche dernier J. B. Moore, sur une habitation dans la paroisse St. Marie. Il est à l'hôpital.

—Dans une rixe qui a eu lieu sur une des habitations Burnside, à 75 milles au-dessus de la ville, entre King Reed, o, et un nègre, le premier s'est blessé accidentellement à la cheville droite. Il tenait un revolver à la main dans le moment. Reed est arrivé en ville hier soir; il a été envoyé à l'hôpital.

Calino a fait fortune, ce qui ne l'empêche pas de rester économe. Il a entendu dire que M. X...., un gros banquier, allait il voyage en chemin de fer, prend toujours deux places afin de pouvoir s'étendre pendant la nuit. Ne voulant le céder en rien au banquier, il retient aussi deux places; seulement, par économie, il ne prend une en premières et l'autre en secondes.

Liste des passagers arrivés à New York par le "St-Germain."

M le comte Lewenhaupt, ministre plénipotentiaire de Suède et Norvège à Washington, Mme la comtesse Lewenhaupt, deux enfants et suite, M de chambre, Monsieur Nerz, évêque du Tonkin, M et Mme Charles Bal et femme de chambre, M et Mme Boissonge enfant, M Guingoin et famille, Mlle Angèle Antonelli; M Hannemann, M Cerullier, M Angelo Manzoni, M Raphael Alvarez, M Henri Cambon, M Hendricks, Mme Kendall, Mlle Mary Cisne, M P Brunet, M Jules Verne et fils, M Emilien Gravin, M E Roehling, M Lesser, M T M de Vail, M Glandat, vice-consul de France à Galveston, M Francis Smith, M Joseph Valerd, Mme Pesquet et enfant, M Richard, Mlle Elisabeth Fournes, M Emile Ravisse, M et Mme Schaus, M Ch Dubourg, M l'abbé Fefferkon, M l'abbé Moch, M l'abbé Rommage M l'abbé Gardet, M l'abbé Dumont, M l'abbé Chandy, M l'abbé Humbert, Sœur Saint-Jean-Baptiste-Vianney, Sœur Saint-Joseph, Sœur Saint-Jérôme, Sœur Sainte-Agathe, Frère Gabriel o, M et Mme Frohlich, M Belin, M Saint-Martin, M Cassaliaud, M Herbinet, M Roffol, M Bagnierie, M Vanhove, M Delassalle, M Bibesier, M Cambonneau, M Brabant M Lestallieur, M Dumas M Kauffer, M Adolphe Barthelmi, M Clova, M Farjeon, Mme Berrillers et enfant, Mme Jeanne Jernes, M Weber, Mlle Weber, M Bengtsel de Joven, M Merlin, M Lamarque, Mme Remmers et enfant, et 750 passagers de 3me classe.

L'escadre anglaise — Nouvelle des Indes.

Londres, 4 déc.—L'escadre anglaise est arrivée à Shanghai

Calcutta, 4 déc.—Le marquis Ripon, vice-roi de l'Inde, et le duc et la duchesse de Connaught ont ouvert aujourd'hui l'Exposition des Indes Orientales. Les cérémonies en ont été splendides; beaucoup de princes indigènes y ont participé.

Le condamné O'Donnell.

Londres, 4—Hier le condamné O'Donnell a été informé par le ministre de l'intérieur que son exécution aurait lieu le 17 de ce mo'a. Il a reçu la nouvelle avec sang-froid et a répondu au shérif qu'il était préparé à tout.

Soumission de chefs africains

Ville du Cap, 4—A une assemblée des chefs Bantoes, représentant les deux tiers de cette nation, un document a été signé par eux aux termes duquel l'a consentant à transférer le Basutoland au gouvernement impérial.

Protestation.

Londres, 4—M. Joseph Chamberlain, président du Board of Trade, vient de prononcer à Wolverhampton un discours dans lequel il a dit que les membres du gouvernement sont fermement unis, que tous sont mus par des sentiments de loyauté envers la nation.

Mais c'est le devoir sacré du parti libéral de multiplier ses efforts afin d'écarter tout motif de mécontentement, tout motif de haine en Irlande. On ne doit plus tolérer des fraudes honteuses, des abus évidents, comme il s'en commet relativement à la représentation de l'Irlande au Parlement. En Irlande un homme sur vingt-cinq vote.

Le Parlement de pareil'e iniquité justifierait les haines, fournirait aux chefs du parti irlandais les plus forts arguments en faveur de la séparation, en établissant ce fait qu'il est impossible d'obtenir justice du Parlement anglais.

Persister dans une politique pareille serait prêter de la force à une agitation qu'il est de notre intérêt de calmer.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Chambre.

Washington, 4 déc.—Il est une heure et quart, la Chambre a complété son organisation et elle en donne avis au Président, dont le Message lui sera transmis probablement avant une heure. Nous donnerons le détail relatif au tirage des sièges.

M. Dunn offre une résolution nommant un comité de 11 membres auquel seront référées toutes les propositions relatives aux améliorations des rivières et ports. La dite résolution sera référée au comité des Règlements, quand celui-ci aura été nommé par l'Orateur.

M Converse demande, au nom de M. Manning, que la question de son droit prima facie à siéger soit soumise au comité des élections et que celui-ci agisse dans la plus bref délai possible.

M. Keifer demande que la question du même droit de M. Chalmers soit également soumise.

Une résolution à cet effet est adoptée.

La Chambre ainsi que le Sénat, charge son Comité de prévenir le Président qu'elle est prête à recevoir son Message qui, en effet sera, bientôt est lu.

Sénat.

Washington, 4 déc —Les dépêches qui nous arrivent relativement aux Chambres sont tellement incomplètes que nous pouvons à peine en comprendre l'ensemble.

Nous y voyons que M. Edmunds propose d'amender les sections 1758 et 1757 des Statuts Revisés. Cet amendement abolit le serment dit blindé, et ainsi le juré ne serment pas uniforme pour tous les officiers; en conservant néanmoins toutes les clauses contre les réclamations des rebelles et toutes les pénalités décrétées.

Le dit i. l a offert par M. Edmunds pour voir, dit il, la protection des droits des gens de couleur, qui n'ont eu aucune satisfrage et à un compte équitable de tous les votes reçus.

Le Sénateur déclare qu'il veut mettre les citoyens de couleur à l'abri des pratiques par lesquelles on tient encore, dans certains Etats, faits d'odieuses distinctions. En cela il se tient, réellement, dans les lim tes prescrites par la dernière décision de la Cour Suprême des Etats-Unis.

M Blair offre un bill pour fixer les heures de travail des ouvriers employés par le gouvernement. Il dit que le travail d'une journée sera de huit heures, et chaque heure de travail supplémentaire donnera droit à l'ouvrier à un surp us d'un huitième de la dite journée.

M. Logan présente un bill qui alloue cinquante millions de dollars, qui seront tirés du fonds du Revenu Intérieur et de la vente des terres publiques, affectées à l'éducation de tous les enfants résidant aux Etats-Unis.

M. Hoar introduit un bill désignant celui qui remplira les fonctions du président, en cas de mort, de démission ou d'incapacité de président ou vice-président.

Après présentation d'un grand nombre de Bills, dont il serait ennuyeux de reproduire ici tous les titres, MM. Thurman et Bayard, membre du comité du Sénat, chargé de se joindre à celui de la Chambre pour se rendre auprès du Président, annoncent que cette mission a été remplie.

Le Président a chargé le comité de porter ses compliments aux deux chambres, de les féliciter sur leur organisation et de les informer que le Message va leur être transmis immédiatement.

Ce Message, ou document est transmis au Sénat et lecture en est faite. On en trouvera une analyse sur la première page de l'ABEILLE.

Le Sénat s'ajourne.

Singulière destinée

Chicago, 4 déc—Le Coroner a tenu hier une enquête sur le cadavre de Mme Mary Hyel, âgée de 60 ans, qui depuis bien des années vivait en recluse, et est morte dans l'isolement.

Le jury a déclaré que le décès devait être attribué à une triple cause: Asthme, manque de nourriture, abus de spiritueux.

La défunte se disait nièce du duc d'Arguil et cousine du marquis de Lorne.

Sa séparation du clan Campbell, dont elle faisant partie, eût pour cause son mariage avec un individu tout à fait au-dessous qu'elle. Ce mari l'a laissée, aux Indiens, il y a 35 ans environ, durant un voyage par terre qu'il faisant pour gagner la Californie. C'est alors qu'elle revint à Chicago comme professeur de musique, elle y gagna des sommes considérables qu'elle dépensa, grâce à l'habitude d'ivrognerie qu'elle avait contractée.

Destruction de clôtures.

Galveston, 4. déc. — Une dépêche d'Austin au News dit: T. B. Harris, éleveur de bestiaux et banquier résidant dans le comté de Tom Green, a écrit hier au gouverneur pour l'informer que les démolisseurs de clôtures lui en ont détruit sur une longueur de vingt milles. On lui a également brûlé 10,000 poteaux, deux charrettes de fils installiques, du foin et autres propriétés!

Assassinat.

St Louis, 4—Samedi soir, au cours d'une querelle qui a éclaté dans une église, près de Cassville, Missouri, entre Wm. C. Black et Wm. Brown, fils du ministre de celle Brown, William a reçu quatre coups de poignard dont il est mort. L'assassin s'est enfui.

Le lynch.

St Louis, 4—Un individu du nom de Johnson qui, la semaine dernière avait tué d'un coup de revolver, près de Coolidge, un conducteur de Lézes à cornes, qui l'avait dénoncé comme voleur d'animaux, a été saisi par une bande d'individus, la nuit dernière, et lynché.

Incendie.

Galveston, 4 déc.—Une dépêche de Milano Junction au News dit: Deux magasins appartenant, l'un à la maison Fowler & Bazel, l'autre à Carnes & Sander, ont été la proie des flammes. La perte est évaluée approximativement à $13,000, et l'assurance à $5,000.

En plein tribunal.

Prescott, Arizona, 4—Une scène des plus tragiques s'est passée hier en pleine cour, devant l'honorable French, chef justice du Territoire.

A un moment où rien ne pouvait laisser entrevoir pareil drame, McAtee, le défendeur dans l'affaire qui se plaidait, se précipite, le couteau à la main, sur un vieillard de 70 ans, M. Moore, et lui fligea une blessure une l'on croit mortelle. Puis le furieux se retourna contre M. C. W. Beach, ex-éditeur du "Prescott Miner", et gendre du demandeur Kelsey, et le frappe au cou.

Non content de ce double attentat, il se rua encore sur le rapporteur de la cour et allait lui plonger son arme dans le coup, lorsque M. Beach se décida à tirer un revolver et atteignit McAtee d'une balle à la colonne vertébrale. Le vieillard Moore et McAtee succombèrent à leurs blessures. Beach survivra à la blessure.

(La dépêche ajoute très naïvement: L'ordre a été aussitôt rétabli.—Note du traducteur.)

Mort d'un négociant.

Boston, 4.—M. G. R. Minot, de la grande maison Minot, Hooper & Cie est mort, ce matin, d'une maladie de cœur. Il était âgé de 72 ans.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Compagnie générale transatlantique.

Paris, 4 déc.—La Compagnie Générale Transatlantique a fait un nouveau contrat de service postal entre la France, les